



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-dix-septième session

Rome, 7-11 avril 2025

**Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa 176^e session
(Rome, 2-6 décembre 2024)**

Résumé

Le tableau ci-après récapitule les décisions prises par le Conseil à sa 176^e session (Rome, 2-6 décembre 2024) et précise: i) le ou les paragraphe(s) pertinent(s) du rapport du Conseil; et ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque décision.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Secrétaire général de la Conférence et du Conseil
Tél.: +39 06570 55987
Courriel: CSG-Director@fao.org

**SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA 176^e SESSION
(Rome, 2-6 décembre 2024)**

État d'avancement de la mise en œuvre

Cadre stratégique 2022-2031 révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2026-2029



Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
<p>1. Le Conseil [...] a encouragé à inclure les cibles spécifiques de [l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] dans le nouveau cadre de résultats 2026-2027 de sorte que les produits et les résultantes propres aux projets et aux programmes de la FAO puissent être agrégés à l'échelle de l'Organisation, ce qui mettrait en évidence la contribution de celle-ci à la concrétisation des résultantes en matière de développement par l'intermédiaire de ses domaines prioritaires du Programme (DPP) et, au bout du compte, à la réalisation des [objectifs de développement durable (ODD)]; (paragraphe 10, alinéa d)</p>	●		<p>Le cadre de résultats actualisé pour le Plan à moyen terme 2026-2029 et le Programme de travail et budget 2026-2027 de la FAO, qui couvre 20 DPP au titre des <i>quatre améliorations</i>, comprend maintenant les deux niveaux de référence, qui donnent les valeurs les plus récentes pour les deux indicateurs sur mesure harmonisés servant à évaluer les produits à l'échelle de l'Organisation, ainsi que les jalons, qui indiquent le niveau escompté d'ici la fin de l'exercice biennal 2026-2027 pour ces mêmes indicateurs. Les valeurs représentent les résultats cumulés, qui sont le fruit des programmes menés au niveau des pays et des dispositions communes de planification avec les équipes de pays des Nations Unies.</p>

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
2. Le Conseil [...] s'est félicité des travaux de la FAO sur le suivi et l'évaluation des marchés de produits, ainsi que de la contribution de l'Organisation à l'amélioration de la transparence des marchés, <u>a souligné</u> qu'il était important de disposer de données et d'informations objectives et récentes, et <u>a encouragé</u> l'Organisation à combler les lacunes en matière de données et d'informations; (paragraphe 11, alinéa c)		●	<p>Dans le cadre de ses fonctions essentielles, la FAO assure un suivi constant de l'évolution des marchés mondiaux des produits agricoles, y compris des produits alimentaires de base, des produits tropicaux et des matières premières. Au moyen du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), elle surveille l'offre et la demande d'aliments ainsi que d'autres indicateurs clés pour évaluer la situation de la sécurité alimentaire dans tous les pays. Elle publie régulièrement des rapports analytiques et objectifs sur les conditions du marché et émet des alertes rapides en cas de crise alimentaire potentielle aux niveaux des pays et des régions.</p> <p>La FAO héberge également le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) créé par le Groupe des vingt (G20) en 2011 pour améliorer la transparence des marchés et la coordination des mesures d'intervention. L'AMIS couvre quatre grandes espèces cultivées: le blé, le riz, le maïs et le soja. Ses activités de suivi ont été étendues aux marchés des huiles végétales et des engrais.</p> <p>La FAO produit régulièrement des publications, notamment l'indice FAO des prix des produits alimentaires, le Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, le bulletin de suivi des marchés de l'AMIS, le bulletin de suivi et d'analyse des prix alimentaires, les <i>Perspectives de l'alimentation</i> (deux fois par an) et le rapport</p>	

		<p><i>Perspectives de récolte et situation alimentaire</i> (trois fois par an), ainsi que divers rapports portant sur des produits spécifiques. En outre, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la FAO produit la publication <i>Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO</i>, qui contient des évaluations et des prévisions relatives aux marchés des produits agricoles pour les 10 années suivantes.</p> <p>La FAO est déterminée à améliorer sans cesse les données et les informations qu'elle fournit et s'attache activement à combler les lacunes existantes. À cette fin, elle encourage les pays à communiquer des données actualisées et exhaustives afin de pouvoir elle-même réaliser des évaluations objectives en temps voulu et aider les membres à prendre des décisions.</p>
--	--	--

		État d'avancement de la mise en œuvre		
<i>Situation à Gaza en matière de sécurité alimentaire et questions connexes relevant du mandat de la FAO</i>				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
<p>3. Le Conseil [...] a appelé la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat, et en référence à sa dernière évaluation:</p> <p>i. <u>poursuivre</u> ses travaux conformément à l'alinéa r), paragraphe 11, du rapport de la 175^e session du Conseil, soit fournir une assistance technique ainsi que des intrants agricoles et collaborer avec la communauté internationale pour mettre un terme à la détérioration de la santé, de la nutrition et de la sécurité alimentaire; (paragraphe 12, alinéa g, sous-alinéa i)</p>		●	<p>Dans la bande de Gaza, la FAO mène des activités visant à aider la population à produire en peu de temps des denrées alimentaires très nutritives, afin de compléter l'assistance alimentaire et de faciliter l'accès à des aliments de qualité même dans des circonstances où l'accès à l'aide évolue rapidement. Elle poursuit l'approvisionnement en produits d'alimentation animale. Au 16 février 2025, elle avait distribué quelque 1 000 tonnes de foin d'orge à environ 4 800 bénéficiaires, ainsi que des kits vétérinaires à presque 2 400 éleveurs. Sur les 2 250 propriétaires de petits ruminants visés par la FAO, 2 040 bénéficiaires ont reçu 510 tonnes de concentrés alimentaires pour animaux. Quelque 460 propriétaires d'ânes ont reçu environ 68 tonnes de foin d'orge et fournissent des services aux municipalités et aux refuges. Deux propriétaires de volaille à Deir al-Balah, parmi les rares encore en activité dans la bande de Gaza, ont reçu 3,1 tonnes de foin d'orge, en vue d'éviter de nouvelles pertes de volaille.</p> <p>La FAO devrait publier une version mise à jour de l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) au deuxième trimestre de 2025. En collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), elle codirige les évaluations des dommages et des pertes réalisées à Gaza afin d'éclairer les stratégies d'intervention. En</p>	

			février 2025, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont publié un rapport sur l'évaluation intermédiaire rapide des dégâts et des besoins pour Gaza et la Cisjordanie.
<p>4. Le Conseil [...] a appelé la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat, et en référence à sa dernière évaluation:</p> <p>ii. <u>estimer</u> le coût de la remise en état des systèmes agroalimentaires et de la reconstitution des moyens d'existence en Palestine et dans la bande de Gaza en particulier, de façon viable et durable, afin d'étudier les possibilités de financement de ce processus de relèvement; (paragraphe 12, alinéa g, sous-alinéa ii)</p>	●		<p>On estime que le relèvement des systèmes agroalimentaires de Gaza exige 4,2 milliards d'USD, compte tenu des dommages considérables subis et de l'urgence qu'il y a à agir. Cette estimation comprend la remise en état des infrastructures, un appui à la production, le renforcement de la sécurité alimentaire et des mesures en faveur de la résilience (d'après le rapport sur l'évaluation intermédiaire rapide des dégâts et des besoins publié par la Banque mondiale, l'UE et l'ONU).</p> <p>Dans le rapport intermédiaire de la Banque mondiale, de l'UE et de l'ONU, les pertes économiques et sociales essuyées par le secteur agroalimentaire sont estimées à 1,3 milliard d'USD environ. Le conflit qui continue de sévir à Gaza a causé d'importants dégâts dans l'ensemble du secteur, qui sont estimés à 835 millions d'USD.</p> <p>Un appui doit être apporté à l'agriculture et à la transformation des aliments si l'on veut remédier aux pénuries alimentaires et accroître les disponibilités alimentaires locales. Les efforts devraient également porter sur la redynamisation progressive du secteur privé et le rétablissement du secteur bancaire, en vue de restaurer la liquidité et de faire en sorte que l'économie puisse fonctionner.</p>


<p>5. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat, et en référence à sa dernière évaluation:</p> <p>iii. <u>élaborer</u> un programme comportant un plan d'action à court, moyen et long termes en vue de la remise en état de l'ensemble des systèmes agroalimentaires de la bande de Gaza et de la Cisjordanie; (paragraphe 12, alinéa g, sous-alinéa iii)</p>			<p>Dans le cadre de l'appel éclair à but humanitaire 2025 pour le Territoire palestinien occupé, la FAO demande 74 451 885 USD pour aider environ 154 100 personnes de quelque 28 000 ménages dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, sous réserve que le cessez-le-feu soit maintenu et que les conditions d'accès s'améliorent, de sorte qu'une aide puisse être apportée. Ces fonds serviront à fournir des intrants agricoles dont l'utilisation ne peut attendre (en nature ou sous forme d'espèces assorties de conditions) ainsi qu'un appui technique. Dans l'éventualité où le cessez-le-feu viendrait à être rompu et l'environnement à se détériorer, la FAO s'emploie à rassembler 50 359 000 USD pour répondre aux besoins humanitaires en constante évolution de quelque 79 542 individus appartenant à des ménages d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs.</p>
<p>6. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat, et en référence à sa dernière évaluation:</p> <p>iv. <u>consolider</u> les interventions menées dans le cadre de ses programmes et aider les communautés en encourageant l'agriculture durable et en renforçant la sécurité alimentaire et <u>continuer à suivre et à évaluer</u> de façon plus approfondie la situation afin d'adapter les systèmes agroalimentaires et de les rendre résilients sur le long terme; (paragraphe 12, alinéa g, sous-alinéa iv)</p>			<p>En collaboration avec d'autres parties prenantes, la FAO continue de suivre de près et d'évaluer l'évolution de la crise d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition dans la bande de Gaza. L'évaluation est réalisée au moyen de l'IPC, un cadre reconnu à l'échelle mondiale et servant à analyser et à classer la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. En tirant parti de ce système, la FAO et ses partenaires apportent en temps utile des éléments fondés sur des données probantes pour guider les interventions, éclairer les décisions d'orientation et garantir que les populations les plus vulnérables reçoivent le soutien dont elles ont besoin.</p> <p>La FAO et le Centre satellitaire des Nations Unies utilisent les images obtenues par satellite pour déterminer l'impact du conflit sur les serres de Gaza. En décembre 2024, 56,5 pour cent des serres</p>


		<p>(représentant 737,1 hectares) avaient été endommagées, surtout dans le gouvernorat de Rafah. La FAO a également estimé les pertes agricoles générales. D'après une évaluation réalisée en janvier 2025, 61 pour cent des éleveurs avaient été déplacés et de lourdes pertes de bétail étaient à déplorer – il ne restait que 40 pour cent des ovins et 18 pour cent des caprins.</p> <p>La stratégie de redressement du secteur agricole de Gaza prévoit de couvrir tous les aspects du secteur, la priorité étant donnée à la production d'aliments très nutritifs que ce territoire exporte habituellement ou pour lesquels il est globalement autosuffisant, ainsi qu'à l'importation, au stockage et à la distribution d'aliments de base que Gaza n'a comparativement pas d'intérêt à produire. Les priorités à court terme sont notamment de remettre en état les infrastructures de marché, d'améliorer l'accès aux marchés et de stabiliser l'économie locale grâce à la circulation de services et de biens, y compris de moyens de production (intrants et services).</p> <p>Les besoins immédiats et à court terme (dans les trois années à venir) sont estimés à environ 1,06 milliard d'USD et concernent en premier lieu la stabilisation des infrastructures et des besoins essentiels, le fonctionnement de 70 pour cent des intrants indispensables pendant la première année et la reconstitution de la résilience des systèmes agroalimentaires, en vue d'accroître la production locale de 40 pour cent. À moyen et long termes (au-delà de trois ans), le relèvement sera axé sur la transition vers des systèmes agroalimentaires durables, diversifiés et pleinement intégrés aux marchés. Les efforts à long terme se concentreront sur la reconstruction des infrastructures, le renforcement des capacités institutionnelles et l'accroissement de la résilience économique, aux</p>
--	--	---

			fins d'une sécurité alimentaire durable. Les besoins en main-d'œuvre dans l'agriculture sont estimés à 76 millions d'USD et les besoins en matière de sécurité alimentaire représenteraient à eux seuls 2,8 milliards d'USD.
--	--	--	--

		État d'avancement de la mise en œuvre		
<i>Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)</i>				
Recommandation		Achevée	En cours	OBSERVATIONS
<p>7. Le Conseil [...] a appelé la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>i. continuer à <u>suivre</u> de près les conséquences de la guerre sur la sécurité alimentaire et l'agriculture mondiales, y compris grâce à l'analyse régulière et complète des données relatives aux effets de la guerre sur les systèmes alimentaires; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa i)</p>			●	<p>Dans le cadre de ses activités de base, la FAO a continué de fournir en temps utile des données et des informations actualisées et objectives, des évaluations du marché, des projections ainsi que des alertes rapides concernant l'insécurité alimentaire. Parmi les rapports pertinents, on peut citer le <i>Rapport mondial sur les crises alimentaires</i> et le rapport de la FAO et du PAM sur les points névralgiques de la faim. En outre, en partenariat avec d'autres organisations internationales, la FAO a continué de diriger les travaux de l'AMIS du G20 et publié régulièrement le bulletin de suivi des marchés de l'AMIS, ainsi que facilité le dialogue entre les membres participants sur les questions nouvelles, comme les perturbations du transport maritime et les phénomènes météorologiques.</p> <p>De plus, la FAO a renforcé son évaluation des effets de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale en intégrant une analyse modélisée pour évaluer les chocs et les points de vulnérabilité des marchés. Il est ainsi plus facile de prévoir la production de céréales à court terme et d'étudier des scénarios de relèvement à long terme du secteur agricole.</p> <p>Bien que les marchés mondiaux des céréales et des graines oléagineuses soient actuellement plutôt stables, la FAO continuera de suivre de près la situation.</p>


<p>8. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>ii. <u>mettre au point</u> des plans à effet immédiat et à moyen et long termes visant à atténuer les effets de la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale en prévoyant, entre autres, des interventions d'urgence, une aide au relèvement et le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires, en particulier dans les pays importateurs nets de produits alimentaires et dans les pays en développement; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa ii)</p>		●	<p>La FAO continue de surveiller et d'évaluer les effets de la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale, selon que de besoin, afin que des interventions adéquates soient menées en temps voulu.</p> <p>Par l'intermédiaire de son Centre d'investissement, la FAO a concouru à la conception et à l'exécution du programme FAO-Banque mondiale visant à fournir une aide inclusive d'urgence aux fins du rétablissement du secteur agricole ukrainien, qui finance des agriculteurs dans le cadre de deux programmes publics d'appui, aidant ainsi à restaurer la production agricole en Ukraine et à maintenir sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale. Le budget total pour ce projet s'élève à 595 millions d'USD.</p>
<p>9. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>iii. <u>se préparer</u> à aider à remettre sur pied l'agriculture, l'agrologistique, les systèmes agroalimentaires, le commerce et les marchés dans les zones de l'Ukraine touchées par la guerre, en coopération avec d'autres organisations des Nations Unies et organisations compétentes, et notamment à reconstruire les installations de stockage et les infrastructures portuaires du pays; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa iii)</p>		●	<p>En Ukraine, la FAO et le PAM mettent conjointement en œuvre un programme de rétablissement des moyens de subsistance et de redynamisation des communautés rurales touchées par les mines et autres restes explosifs de guerre, qui vise à faciliter la relance des activités en lien avec les moyens de subsistance agricoles dans les zones gravement éprouvées par la guerre.</p> <p>Ce partenariat est motivé par une vision à long terme commune qui passe par une aide au redressement de l'Ukraine et de son économie et un appui au Gouvernement de ce pays pour l'exécution de l'un de ses cinq objectifs prioritaires: le déminage.</p> <p>Dans le cadre de son plan d'intervention d'urgence et de relèvement rapide pour 2025-2026, la FAO a besoin de 150 millions d'USD et prévoit de venir en aide à plus d'un demi-million de personnes. La FAO continuera d'aider le Gouvernement de l'Ukraine à atténuer les effets négatifs de la guerre, en particulier parmi les communautés rurales qui vivent dans les</p>

			<p>oblasts situés sur la ligne de front. Ce plan biennal intègre une stratégie inclusive à plusieurs volets qui vise à apporter en temps utile une assistance agricole efficace et efficiente afin de protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en réduisant les risques qui menacent la protection, en prévenant la dépendance et en ouvrant la voie au renforcement de la résilience des populations grâce à l'intégration des petits exploitants dans les principales chaînes de valeur.</p>
<p>10. Le Conseil [...] a appelé la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>iv. continuer à <u>évaluer</u> les dégâts causés à l'agriculture et au secteur alimentaire en Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et les coûts de reconstruction et de redressement du secteur agricole ukrainien compte tenu des pertes et dommages subis, en coordination avec la Banque mondiale et d'autres organismes des Nations Unies; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa iv)</p>			<p>Par l'intermédiaire de son Centre d'investissement, la FAO a aidé d'autres organismes des Nations Unies et la Banque mondiale à évaluer les dommages et les pertes depuis le début de la guerre, en 2022. Depuis 2024, ces activités sont effectuées par la Kyiv School of Economics.</p> <p>La guerre continue de bouleverser le secteur agroalimentaire ukrainien et de se traduire par un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë, en particulier dans les zones de conflit. L'endommagement et la destruction d'infrastructures essentielles, ainsi que la contamination des terres agricoles imputable à la présence de mines terrestres, entravent l'activité agricole et le transport de la production végétale vers les marchés locaux et étrangers. Les coûts élevés de production et de logistique fragilisent les moyens de subsistance, en réduisant les revenus des exploitants agricoles et le chiffre d'affaires de millions d'Ukrainiens en zone rurale.</p> <p>En collaboration avec ses partenaires, la FAO mène des évaluations complètes pour connaître l'impact de la guerre sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages ukrainiens. Ces évaluations visent en priorité les ménages ruraux, en particulier ceux qui vivent dans les zones de front, l'objectif étant de connaître les effets de la guerre</p>


			<p>sur leur production et leurs moyens de subsistance. Les résultats, qui devraient être publiés entre fin 2024 et début 2025, seront cruciaux pour apporter un éclairage sur les interventions humanitaires et les efforts de relèvement.</p>
<p>11. Le Conseil [...] a appelé la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>v. <u>soutenir</u> les investissements dans la reconstruction du secteur agricole et du secteur de la transformation des aliments en Ukraine, y compris en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment ceux ayant leur siège à Rome; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa v)</p>			<p>En 2024, la FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, a mené à bien une étude sur l'industrie alimentaire ukrainienne afin de faciliter les investissements dans la création de valeur ajoutée. Le rapport a été examiné et approuvé par le Gouvernement de l'Ukraine.</p> <p>Dans le cadre de sa coopération avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la FAO encourage la requalification et le renforcement des capacités des acteurs publics et privés en Ukraine. Menée par l'intermédiaire de l'AgriAcademy de la BERD, l'initiative vise à renforcer les capacités agricoles dans le pays, en particulier dans le secteur des produits laitiers et en ce qui concerne les systèmes d'irrigation.</p> <p>La FAO s'attache en premier lieu à rétablir les moyens de subsistance fondés sur l'agriculture, à fournir des intrants essentiels comme des semences et des aides à l'élevage, et à proposer une assistance en espèces afin d'améliorer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance des populations touchées. En coopération avec le PAM, la FAO codirige le module d'action groupée pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en Ukraine. Dans ce contexte, elle travaille avec plus de 209 partenaires locaux et internationaux et collabore avec les interlocuteurs institutionnels pour que les interventions soient coordonnées et efficaces et correspondent aux besoins.</p>

<p>12. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s’acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>vi. <u>coopérer</u> avec les instances responsables du Registre des dommages pour l’Ukraine, notamment en fournissant des informations sur les dommages causés au secteur agricole ukrainien; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa vi)</p>		●	<p>D’après les estimations de la troisième évaluation rapide des dégâts et des besoins, les dommages et les pertes représentent 80,1 milliards d’USD dans le secteur agricole, soit 10,3 milliards d’USD de dommages et 69,8 milliards d’USD de pertes, et 1,4 milliard d’USD dans le secteur de l’irrigation et des ressources hydriques.</p>
<p>13. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s’acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>vii. <u>rendre compte</u> régulièrement aux membres, notamment par l’intermédiaire des organes directeurs de l’Organisation, des mesures prises au regard de ce qui précède; (paragraphe 13, alinéa e, sous-alinéa vii)</p>		●	<p>La FAO fait régulièrement rapport aux membres sur ce point, par l’intermédiaire du Conseil. Dans le cadre de la 177^e session du Conseil, l’impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et les questions connexes relevant du mandat de la FAO sont traités au titre du point 5.2 de l’ordre du jour, et les renseignements à ce sujet figurent dans le document CL 177/5.</p> <p>Des informations sur la question figurent également dans le document publié sous la cote CCP 24/2 et intitulé <i>Évolution des marchés internationaux des produits agricoles</i>, établi en vue de la 76^e session du Comité des produits, tenue en septembre 2024.</p> <p>Par ailleurs, des rapports et des informations actualisées sont publiés régulièrement sur la page web de la FAO consacrée à la réponse de la FAO face aux défis mondiaux liés à la sécurité alimentaire.</p>


		État d'avancement de la mise en œuvre	
<i>Interventions d'urgence de la FAO dans les contextes de crise</i>			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
14. Le Conseil [...] a <u>exhorté</u> la FAO à poursuivre ses activités consistant à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'intervention d'urgence et des programmes de résilience portant sur l'ensemble du nexus action humanitaire-développement-paix, dans les contextes de crise, en prévoyant notamment des interventions d'urgence, une aide au relèvement et le renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires; (paragraphe 14, alinéa a)		●	<p>Pour consolider les efforts déployés sur le terrain visant à mettre en œuvre les programmes d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience, la FAO examine actuellement des approches innovantes d'analyse de données secondaires et d'évaluation d'impact. Par exemple, des méthodes de pointe, telles que les analyses de données géospatiales et les techniques les plus récentes d'évaluation d'impact, sont exploitées pour améliorer l'exactitude des résultats et approfondir les analyses.</p> <p>De plus, la FAO est en train de mettre au point une initiative novatrice visant à jeter une passerelle entre les travaux de recherche sur la résilience et les actions sur le terrain afin d'améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Cette nouvelle initiative de l'Organisation, qui prend la forme d'un laboratoire d'apprentissage, d'innovation et d'action en faveur de la résilience, consiste à examiner les résultats des efforts de renforcement de la résilience sur la sécurité alimentaire et la nutrition tout en expérimentant des solutions innovantes sur le terrain. Elle a pour objectif de renforcer la résilience des communautés, des ménages et des individus face aux perturbations qui fragilisent la sécurité alimentaire et d'améliorer leur état nutritionnel.</p> <p>La FAO a entrepris d'intensifier son appui aux bureaux de pays s'agissant d'élaborer des plans d'intervention d'urgence et de renforcement de la</p>

			<p>résilience dans le cadre de son objectif consistant à venir en aide à 80 millions de personnes.</p> <p>L'Organisation a officiellement adopté la recommandation ayant trait au nexus action humanitaire-développement-paix (HDP), qui a été formulée par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, l'objectif étant d'intégrer plus avant les approches relatives au nexus HDP dans les activités, les programmes et les partenariats de la FAO.</p> <p>Elle élabore actuellement un exposé de sa position pour établir un argumentaire commun sur le nexus HDP, définir des rôles et recenser les domaines dans lesquels des changements organisationnels pourraient être opérés afin d'améliorer l'efficacité, la cohésion et la collaboration dans les méthodes de travail.</p>
<p>15. Le Conseil [...] a <u>encouragé</u> la FAO à continuer à renforcer ses activités dans les contextes de crise, en soulignant qu'il était important de mettre à profit l'aide agricole d'urgence et de la combiner avec les interventions de renforcement de la résilience qui consolident le capital humain des agriculteurs pour améliorer la sécurité alimentaire de manière durable; (paragraphe 14, alinéa b)</p>			<p>Pour améliorer l'intégration stratégique des interventions d'urgence et de renforcement de la résilience, la FAO est en train de mettre au point un nouvel outil pratique visant à faciliter la conception des interventions. La boîte à outils sur la résilience donne des moyens concrets fondés sur des données probantes qui permettent d'orienter la sélection et la combinaison d'interventions adaptées à la situation des pays et aux crises qui y surviennent. Essentielle à la programmation d'interventions de renforcement de la résilience, cette ressource offre une structure qui permet de définir, de hiérarchiser et d'exécuter des interventions conformes à l'approche axée sur le nexus HDP. La boîte à outils est actuellement mise en œuvre en Afghanistan et au Nigéria.</p> <p>Pour éclairer la prise de décisions, on a entrepris d'établir, de structurer et de promouvoir les bonnes pratiques et les principaux enseignements à retenir des interventions de la FAO.</p>

<p>16. Le Conseil [...] a appelé la FAO, dans le cadre de son mandat et en coordination avec les autres organismes des Nations Unies compétents, à:</p> <p>i. conduire une évaluation complète des dégâts qu'ont subis le secteur agricole et les infrastructures de production alimentaire, ainsi que des coûts de reconstruction et de remise en état prévus, compte tenu des pertes et des dommages provoqués par le conflit; (paragraphe 14, alinéa d, sous-alinéa i)</p>		●	<p>L'ordre du jour de la 177^e session du Conseil comprend un point sur les interventions d'urgence de la FAO dans les contextes de crise. Le document CL 177/6 contient des informations actualisées sur la situation et les interventions de l'Organisation au Soudan.</p>
<p>17. Le Conseil [...] a appelé la FAO, dans le cadre de son mandat et en coordination avec les autres organismes des Nations Unies compétents, à:</p> <p>ii. mettre au point des plans à effet immédiat à moyen et long termes afin de remédier aux effets du conflit sur la sécurité alimentaire, en prévoyant notamment une intervention d'urgence et un renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires; (paragraphe 14, alinéa d, sous-alinéa ii)</p>		●	<p>La FAO reconnaît l'absolue nécessité d'une approche coordonnée et stratégique visant à remédier aux effets des conflits sur la sécurité alimentaire. Elle a entrepris de mettre au point une nouvelle génération de plans d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience qui prennent le relais entre les interventions humanitaires à court terme et les stratégies de renforcement de la résilience à long terme, en veillant à leur conformité avec les cadres de programmation par pays. Ces plans reposant sur une approche programmatique, plutôt que sur une approche de projet, renforcent l'homogénéité et la cohérence des efforts déployés dans le cadre des interventions d'urgence et de renforcement de la résilience face aux tendances observées en matière d'insécurité alimentaire aiguë dans le pays. En abandonnant l'approche fondée sur des interventions ponctuelles au profit d'une approche stratégique pilotée par les pays, la FAO est plus à même de réduire les besoins humanitaires et d'appuyer les systèmes agroalimentaires durables en contexte de crise. Des processus axés sur les plans d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience sont mis en place actuellement dans 20 des bureaux de pays confrontés aux plus grandes crises. Dans le cadre des processus de conception de</p>



			<p>ces plans, il est prévu de mobiliser des partenaires pour examiner des collaborations et des synergies, notamment avec les organismes ayant leur siège à Rome.</p>
<p>18. Le Conseil [...] a appelé la FAO, dans le cadre de son mandat et en coordination avec les autres organismes des Nations Unies compétents, à:</p> <p>iii. mobiliser des ressources afin de mettre en œuvre ces plans et de contribuer à la reconstruction du secteur agricole, des services logistiques, des chaînes de valeur agricoles et des systèmes alimentaires, ainsi que du commerce; (paragraphe 14, alinéa d, sous-alinéa iii)</p>			<p>La FAO a intensifié les efforts visant à mettre en relief le rôle fondamental de l'agriculture dans les situations d'urgence et le nécessaire renforcement de la résilience des moyens de subsistance fondés sur l'agriculture pour surmonter les futurs chocs. À ce titre, elle a mobilisé le Comité permanent interorganisations et le Réseau mondial contre les crises alimentaires. En outre, la FAO codirige, avec le PAM, le Module de la sécurité alimentaire, chargé de coordonner et de promouvoir les interventions d'entités des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales partenaires dans ce domaine.</p> <p>Comme le montrent les analyses menées dans le cadre de l'initiative sur les données en situations d'urgence (https://data-in-emergencies.fao.org/), les interventions agricoles d'urgence sont en adéquation avec les besoins exprimés par les populations concernées. On trouve des informations concernant le rapport coût-efficacité et les résultats des interventions agricoles d'urgence sur le site web de la FAO relatif aux urgences et à la résilience (https://www.fao.org/emergencies/fr). La page du site consacrée aux appels met par ailleurs l'accent sur les besoins de financement prioritaires, dont 326 millions d'USD nécessaires pour l'action anticipatoire et les interventions face aux effets de La Niña et 1,9 milliard d'USD indispensable pour venir en aide à 49 millions de personnes dans le cadre des plans d'intervention humanitaire de 2025. Nombre de ces plans de financement sont associés à des stratégies et à des programmes conjoints aux niveaux mondial et national, tels que la stratégie</p>

			conjointe d'action anticipatoire de la FAO et du PAM ou l'initiative commune de lutte antimines des deux organisations en Ukraine.
<p>19. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> à la FAO de poursuivre ses efforts consistant à mettre au point et à actualiser des plans à effet immédiat à moyen et plus long termes portant sur l'ensemble du nexus action humanitaire-développement et visant à remédier aux effets du conflit au Soudan sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle nationale et régionale, en prévoyant notamment des interventions d'urgence, une aide au relèvement et un renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires; (paragraphe 14, alinéa f)</p>		<p>●</p>	<p>Le Bureau de la FAO au Soudan met la dernière main au plan d'intervention en faveur des moyens de subsistance agricoles (janvier-décembre 2025) visant à améliorer la production alimentaire locale en intervenant auprès des communautés d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs les plus vulnérables.</p> <p>Le plan sera complété par un plan triennal d'action d'urgence et de renforcement de la résilience, qui fera cadrer, sur le plan programmatique, les interventions humanitaires à court terme avec les interventions de renforcement de la résilience à moyen et long termes, en suivant l'approche axée sur le nexus HDP.</p> <p>En 2024, dans le cadre de la campagne de la FAO sur les semences, plus de 5 200 tonnes de semences de sorgho certifiées ont été distribuées à 560 000 ménages agricoles dans 11 pays. Selon les données communiquées par les agriculteurs, la FAO a été le deuxième plus grand fournisseur de semences.</p> <p>L'Organisation a également aidé 375 000 personnes déplacées dans des camps touchés par la famine du Darfour septentrional et a prêté à 566 560 ménages des services vétérinaires d'urgence qui ont permis de vacciner 5,5 millions d'animaux contre des zoonoses et des maladies animales transfrontières.</p>
<p>20. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> que la FAO continue, de pair avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, et dans le cadre de leurs mandats respectifs, à élaborer et à mettre en œuvre un programme intégré afin de remédier à la situation à Haïti au moyen d'une stratégie à court</p>		<p>●</p>	<p>La FAO a organisé un webinaire intitulé «Le droit à l'alimentation à Haïti: défis et interventions dans un contexte de crise» et a établi une note de synthèse pour y faire suite. Le webinaire a favorisé des échanges de haut niveau entre des acteurs clés, qui ont mis l'accent sur la nécessité de consolider la</p>

<p>et moyen terme et avec l'intention de renforcer la production alimentaire locale, d'intensifier le développement des chaînes de valeur et de mettre en place des politiques et des institutions publiques qui permettent de développer une vision à long terme pour le secteur agricole et les communautés rurales du pays; (paragraphe 14, alinéa g)</p>			<p>production alimentaire locale, les chaînes de valeur et les cadres de décision.</p> <p>Le Bureau des urgences et de la résilience aide le Bureau de la FAO à Haïti à élaborer un plan d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience dans lequel figureront des mesures à court et moyen termes.</p> <p>À Haïti, la FAO articule ses priorités pour 2025 autour des quatre piliers principaux suivants, en tenant déjà compte de cette approche à court et moyen termes:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. une production alimentaire vitale pour faire face aux situations d'urgence; ii. la résilience des populations face à l'insécurité et aux chocs climatiques et économiques; iii. l'aménagement des paysages au service de l'amélioration de l'environnement; iv. la durabilité des systèmes agroalimentaires.
<p>21. Le Conseil [...] a demandé que la FAO fasse régulièrement rapport sur les interventions menées et les progrès accomplis à Haïti et que l'on inscrive cette question à l'ordre du jour des prochaines sessions du Conseil et des comités concernés; (paragraphe 14, alinéa h)</p>			<p>L'ordre du jour de la 177^e session du Conseil comprend un point sur les interventions d'urgence de la FAO dans les contextes de crise. Le document CL 177/6 contient des informations actualisées sur la situation et les interventions de l'Organisation à Haïti.</p> <p>En 2024, la FAO a aidé environ 17 289 ménages (86 445 personnes) dans le secteur de la sélection végétale et animale. Si l'on s'intéresse à l'ensemble de ces activités d'appui, plus de la moitié des actions menées par la FAO ont été consacrées à la production végétale et à la culture maraîchère (51 pour cent) et les autres à la reconstitution de cheptel et à la distribution d'animaux d'élevage (18 pour cent), ainsi qu'à la fourniture d'outils, de compost et de semences (23 pour cent).</p>

<p>22. Le Conseil [...] a noté que le rapport soulignait que la région des Caraïbes était confrontée à un grand nombre de phénomènes dus au changement climatique et à des difficultés logistiques qui avaient des répercussions sur sa sécurité alimentaire, et <u>a demandé</u> qu'un programme intégré soit mis en place pour faire face à cette situation; (paragraphe 14, alinéa i)</p>		●	<p>Au lendemain de l'ouragan Beryl, la FAO a mobilisé immédiatement une assistance technique par l'intermédiaire du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement afin de renforcer les capacités de coordination et d'intervention dans les pays touchés, à savoir la Grenade, la Jamaïque et Saint-Vincent-et-les Grenadines. L'Organisation a en outre levé 1,2 million d'USD pour soutenir les artisans pêcheurs et les petits agriculteurs les plus touchés et les plus vulnérables. Elle a notamment mené des activités visant à favoriser les pratiques d'agriculture climato-intelligente tenant compte des questions de genre.</p>
<p>23. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la FAO de recenser systématiquement les autres crises telles que celle qui touche la République démocratique du Congo et qui sont considérées comme des crises oubliées et de s'y attaquer; (paragraphe 14, alinéa j)</p>		●	<p>La FAO accroît son soutien en faveur du bureau de pays en République démocratique du Congo en élaborant un plan d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience. Elle prête un appui technique, opérationnel et en matière de promotion aux fins de la cartographie des facteurs de vulnérabilité, des risques et des besoins, afin d'éclairer la conception et la mise en œuvre d'interventions d'urgence et de renforcement de la résilience, compte tenu notamment de l'aggravation de la crise dans l'est du pays.</p> <p>L'ordre du jour de la 177^e session du Conseil comprend un point sur les interventions d'urgence de la FAO dans les contextes de crise. Le document CL 177/6 contient des informations actualisées sur la situation dans des pays en crise, notamment en République démocratique du Congo.</p>
<p>24. Le Conseil [...] <u>a appelé</u> la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>i. <u>continuer</u> à évaluer les dégâts, prêter une assistance technique et financière aux fins du relèvement du secteur agricole et se</p>		●	<p>La FAO, en partenariat avec le PAM, a mené une mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en juillet 2024. Le rapport comprend des recommandations à court et moyen termes visant à</p>

<p>coordonner avec les organismes des Nations Unies concernés, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome, afin de renforcer la résilience du secteur agricole et la sécurité alimentaire au Liban, en particulier dans le cadre des efforts de redressement après le conflit; (paragraphe 15, alinéa d, sous-alinéa i)</p>			<p>faciliter le redressement du secteur agroalimentaire au Liban.</p> <p>Le Bureau de la FAO au Liban effectue actuellement une évaluation rapide des besoins en partenariat avec le Ministère de l'agriculture afin d'identifier les agriculteurs déplacés et de cerner les besoins agricoles urgents pour la campagne hivernale. La FAO réalisera par ailleurs une analyse géospatiale rapide et une évaluation des dommages et des pertes pour quantifier les répercussions sur le secteur agricole. Les résultats serviront à définir des interventions fondées sur des données probantes afin de répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance, et seront largement communiqués aux parties prenantes.</p> <p>Pour assurer la rapidité, l'efficacité et la coordination des interventions, la FAO et le PAM dirigent le Groupe de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, qui a été remis sur pied et qui réunit des partenaires clés pour régler les problèmes de sécurité alimentaire au Liban. Le Groupe joue un rôle essentiel dans les interventions humanitaires en tant que plateforme d'assistance technique aux activités de collecte d'information, d'analyse et d'évaluation des besoins dans le domaine de la sécurité alimentaire, ce qui permet de promouvoir une approche intégrée et multisectorielle en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'une évaluation continue des impacts.</p> <p>La FAO et le Ministère de l'agriculture ont établi le Groupe de travail sur l'agriculture, un organe consultatif chargé d'améliorer les analyses et de coordonner les interventions. Cette approche commune a été mise au point pour venir en aide aux populations touchées par la crise.</p>
--	--	--	--

<p>25. Le Conseil [...] a <u>appelé</u> la FAO à s’acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat:</p> <p>ii. <u>élaborer</u> un programme en vue de la mise en place d’un plan d’action à court, moyen, et long termes visant à rebâtir les systèmes agroalimentaires au Liban et, dans ce but, unir ses forces à celles des autres organismes des Nations Unies, notamment les organismes ayant leur siège à Rome, afin de remettre à disposition les terres à des fins de production en toute sécurité; (paragraphe 15, alinéa d, sous-alinéa ii)</p>			<p>La FAO contribue, avec la Banque mondiale, à la mise en œuvre du projet d’approvisionnement d’urgence en blé, qui vise à garantir la disponibilité de cette céréale au Liban face aux répercussions économiques du conflit en Ukraine. Le projet a pour but d’assurer un accès d’urgence à du pain à un prix abordable pour les personnes démunies et vulnérables. Approuvé en 2022, il est doté d’une enveloppe totale de 150 millions d’USD.</p> <p>Pour répondre aux priorités du Gouvernement du Liban face au conflit, la FAO renforce actuellement ses capacités d’intervention d’urgence et mobilise activement la communauté des donateurs, afin de promouvoir des interventions agricoles et d’obtenir les ressources financières nécessaires à une assistance ciblée en faveur des exploitants agricoles concernés dans tout le pays, dans le cadre de l’appel éclair (janvier-mars 2025). Le Bureau de la FAO au Liban a besoin de 15 millions d’USD pour venir en aide à 15 000 ménages dans le cadre de cet appel éclair. La version définitive du plan d’intervention libanais est en cours d’élaboration et la FAO demande 35,3 millions d’USD pour apporter une assistance agricole d’urgence à près de 20 000 ménages agricoles (100 000 personnes) en 2025.</p>
<p>26. Le Conseil a <u>demandé</u> à la FAO d’adopter une approche inclusive et équilibrée sur le plan régional afin de déterminer quels sont les pays prioritaires et de mettre en œuvre des actions anticipatoires contre les risques associés à El Niño et à La Niña et a <u>demandé</u> à la Direction de faire rapport sur ces activités lors d’une future session du Conseil; (paragraphe 16)</p>			<p>La FAO assure un suivi constant des conditions de culture dans les pays touchés par les épisodes El Niño et La Niña à l’aide du SMIAR. Les évaluations et les perspectives de la production végétale sont périodiquement communiquées dans les dossiers de synthèse nationaux du SMIAR et le rapport quadrimestriel <i>Perspectives de récolte et situation alimentaire</i>.</p> <p>L’équipe chargée du SMIAR est le point de contact de la FAO avec la cellule d’analyse mondiale du phénomène El Niño/Oscillation australe du Comité</p>

		<p>permanent interorganisations, l'objectif étant de recenser les pays les plus exposés aux risques associés à El Niño et La Niña, auxquels la priorité doit être accordée s'agissant des analyses plus approfondies à réaliser, de l'appui à apporter et de l'action rapide à mettre en place. Grâce aux résultats des travaux de la cellule d'analyse, les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les coordonnateurs de l'assistance humanitaire au niveau des pays peuvent prendre les mesures qu'ils jugent appropriées.</p> <p>En avril 2023, la FAO a présenté une analyse axée sur l'alerte rapide qui s'intéressait aux effets mondiaux sur l'agriculture et la sécurité alimentaire de l'épisode El Niño de 2023-2024. Ce cadre d'analyse contextuelle a permis de recenser les pays et les cultures céréalières les plus exposées. En octobre 2024, la FAO a publié des informations actualisées émanant du SMIAR qui concernaient les incidences potentielles de l'épisode El Niño sur la production agricole et la sécurité alimentaire, l'accent étant mis sur les régions toujours en proie aux effets persistants de ce phénomène.</p> <p>Début 2024, la FAO a collaboré avec l'équipe du programme Harvest de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis d'Amérique (NASA) afin d'établir des prévisions fondées sur des observations terrestres concernant les rendements céréaliers des pays d'Afrique australe – prévisions communiquées deux mois avant la récolte. Ces prévisions ont éclairé les perspectives de l'offre et de la demande en Afrique australe et ont été intégrées aux évaluations menées auprès des ménages afin de consolider les analyses axées sur l'alerte rapide et d'étayer les décisions stratégiques et les interventions.</p>
--	--	--

			<p>La FAO a adopté une approche inclusive et équilibrée sur le plan régional afin de déterminer quels sont les pays prioritaires et de mettre en œuvre des actions anticipatoires contre les risques associés à El Niño et à La Niña au moyen d'un processus approfondi et collaboratif. En 2023 et 2024, la FAO a piloté la mise en œuvre d'actions anticipatoires dans plusieurs pays membres partout dans le monde, ce qui témoigne de sa volonté de remédier aux aléas climatiques en adoptant une approche équilibrée sur le plan régional. Poursuivis en 2025, ces efforts ont permis d'aider directement les autorités nationales à réduire les répercussions prévisibles des phénomènes El Niño et La Niña, en veillant à intégrer les actions anticipatoires dans les systèmes nationaux existants.</p> <p>La FAO facilite la production de documents sur les principaux effets et les bonnes pratiques s'agissant des actions anticipatoires face à El Niño.</p>
--	--	--	--

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des activités relevant de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et sur la suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
27. Le Conseil [...] a demandé à la FAO d'organiser en 2025 des dialogues avec les membres et les parties prenantes concernées, en particulier l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), afin de réfléchir aux difficultés actuelles et aux possibilités de maintenir cet élan et d'accélérer les actions; (paragraphe 18, alinéa e)		●	Le secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) établit actuellement le calendrier pour l'ensemble de l'année 2025. Il est envisagé d'organiser des dialogues avec les États membres de la FAO, de l'OMS et de l'ONU, qui se tiendraient respectivement à Rome, Genève et New York. De plus, des dialogues sont prévus avec des acteurs de la nutrition lors de diverses conférences techniques et de haut niveau en 2025, chacune réunissant différents groupes de parties prenantes, notamment lors du Sommet Nutrition pour la croissance à Paris (mars 2025), du Bilan 4 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (juillet 2025), du Congrès international sur la nutrition (août 2025) et du rassemblement mondial du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (novembre 2025).	

	État d'avancement de la mise en œuvre		
Rapport de la 29 ^e session du Comité de l'agriculture (Rome, 30 septembre - 4 octobre 2024)			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
28. Le Conseil [...] <u>a réservé un bon accueil</u> au rapport de la 2 ^e session du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (16-18 juillet 2024) et <u>a dit attendre avec intérêt</u> que la FAO étudie des solutions de financement pérennes pour le Sous-Comité; (paragraphe 20, alinéa a)		●	Le secrétariat examine actuellement des solutions de financement pérennes pour le Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture, notamment avec ses partenaires, et tient régulièrement informé le Bureau du Sous-Comité à cet égard.
29. Le Conseil [...] <u>s'est félicité</u> des progrès accomplis quant à l'approche «Une seule santé» au titre du DPP de la FAO y afférent, et <u>a demandé</u> à l'Organisation de mettre en œuvre un cadre d'orientation sur l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires, afin d'améliorer la santé et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale; (paragraphe 20, alinéa b)		●	Le DPP de la FAO concernant l'approche «Une seule santé» a été révisé et actualisé. De plus, un cadre d'orientation sur l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires est en cours d'élaboration pour promouvoir la santé et la sécurité alimentaire dans le monde, conformément au Plan d'action conjoint «Une seule santé» (2022-2026).
30. Le Conseil [...] <u>a recommandé</u> que la FAO renforce son appui technique aux membres pour les aider à promouvoir les espèces négligées ou sous-utilisées dans le cadre de la transformation de leurs systèmes agroalimentaires nationaux et d'autres défis, et <u>a demandé</u> à l'Organisation de s'employer à mobiliser des ressources suffisantes pour faire progresser les activités sur les espèces négligées ou sous-utilisées; (paragraphe 20, alinéa g)		●	La FAO prépare actuellement une consultation régionale sur les cultures d'appoint, qui doit se tenir en Afrique subsaharienne et devrait, en principe, avoir lieu en septembre 2025. La manifestation sera organisée en concertation avec l'équipe du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. Les partenaires susceptibles d'y être associés sont le Consortium africain des cultures orphelines, l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, l'Institut international d'agriculture tropicale, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, le Forum pour la recherche agricole en Afrique et l'initiative «Vision pour des cultures et des sols adaptés».

<p>31. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> que la FAO, en collaboration avec l’OMS, procède à l’examen du Code de conduite international sur la gestion des pesticides élaboré par ces deux organisations, afin d’évaluer ses éventuelles lacunes, tel qu’indiqué dans le rapport du Comité de l’agriculture, et de présenter les conclusions de ces travaux à la 30^e session du Comité de l’agriculture; (paragraphe 20, alinéa h)</p>		●	<p>Pour examiner le Code de conduite, il a été établi une feuille de route dans laquelle figurent des activités planifiées et un calendrier.</p> <p>Dans le cadre de la Réunion conjointe FAO/OMS sur la gestion des pesticides, un groupe de travail a été établi pour mener à bien l’examen et une équipe spéciale composée de membres du personnel des deux organisations a en outre été créée pour appuyer les travaux de ce groupe de travail.</p> <p>Le groupe de travail s’est réuni en janvier 2025 et a commencé le processus d’examen.</p>
<p>32. Le Conseil [...] <u>a salué</u> le travail effectué par la FAO en ce qui concerne la bioéconomie durable pour des systèmes agroalimentaires durables dans le contexte du DPP y afférent, <u>a souligné qu’il était important</u> de poursuivre les discussions sur la bioéconomie durable au sein des organes directeurs compétents de la FAO, et <u>a demandé</u> à l’Organisation d’agir conformément au paragraphe 29 du rapport de la 43^e session de la Conférence et du paragraphe 18, alinéa d, du rapport du Comité de l’agriculture; (paragraphe 20, alinéa j)</p>		●	<p>Le Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l’environnement (OCB) est en train d’élaborer une note sur les modalités de participation aux dialogues avec les membres, qui sera soumise au Bureau du Comité de l’agriculture afin qu’il l’examine.</p>

État d'avancement de la mise en œuvre			
Rapport de la 76 ^e session du Comité des produits (Rome, 11-13 septembre 2024)			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
33. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la FAO de continuer à suivre les tendances des marchés alimentaires et agricoles mondiaux et à évaluer leurs répercussions sur les trois dimensions du développement durable; (paragraphe 22, alinéa b)		●	Dans le cadre de ses fonctions essentielles, la FAO surveille continuellement les marchés mondiaux des produits agricoles, notamment des produits alimentaires de base, des produits tropicaux et des matières premières. Ces activités comprennent des évaluations régulières des perspectives de l'offre et de la demande mondiales à court et moyen termes, ainsi que l'établissement de rapports périodiques sur le commerce et l'évolution des prix. Elles relèvent du DPP intitulé «Transparence des marchés et des échanges commerciaux», qui se rapporte à <i>l'amélioration de la nutrition</i> .
34. Le Conseil [...] <u>a souligné</u> à quel point il importait de suivre l'évolution des marchés mondiaux des engrais, <u>a salué</u> les efforts que la FAO déployait pour étendre ses activités d'information sur les marchés au secteur des engrais, et <u>a demandé</u> à l'Organisation de poursuivre et de consolider cet axe de travail; (paragraphe 22, alinéa d)		●	La FAO a étendu sa veille au marché aux engrais, compte tenu du rôle important que jouent ceux-ci dans l'évolution des marchés mondiaux et de la sécurité alimentaire. La FAO est en train de parachever la mise au point d'un indice des prix des engrais, qui est actuellement en cours d'examen par des pairs. Il devrait être publié dans les mois à venir et rejoindra l'indice FAO des prix des produits alimentaires, déjà bien établi. Le suivi des marchés des engrais a également été intégré dans les activités de l'AMIS, hébergé par la FAO.
35. Le Conseil [...] <u>a félicité</u> la FAO pour sa collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en particulier sur les Perspectives agricoles, et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et lui <u>a demandé</u> d'approfondir les partenariats; (paragraphe 22, alinéa f)		●	La FAO entretient un partenariat de longue date avec l'OCDE, dans le contexte de l'élaboration de leur rapport annuel intitulé <i>Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO</i> , qui a célébré les 20 ans de cette collaboration étroite en 2024. L'édition 2025, dont la mise au point est en bonne voie, devrait être publiée en juillet 2025.

			La collaboration avec l'OMC, également bien établie, se concentre sur les aspects techniques, conformément au mandat de chacune des deux organisations. Son point culminant a été la rédaction d'un protocole d'accord, conclu par les deux directeurs généraux en décembre 2023. La mise en œuvre du protocole d'accord se déroule selon le plan d'action convenu entre les deux organisations.
36. Le Conseil [...] a <u>reconnu</u> qu'il était important d'analyser les structures du commerce alimentaire mondial en termes de nutriments lorsque l'on examine les liens entre le commerce des produits alimentaires et la nutrition, et a <u>demandé</u> à la FAO d'approfondir encore son analyse des liens entre le commerce des produits alimentaires et les résultats nutritionnels; (paragraphe 22, alinéa g)		●	L'édition 2024 du rapport phare de la FAO intitulé <i>La Situation des marchés des produits agricoles</i> était consacrée au commerce et à la nutrition. Les auteurs étudient la relation complexe entre commerce des produits alimentaires et nutrition, en analysant comment les politiques commerciales recourent les mesures nutritionnelles et en fournissant des éléments factuels quant à leur incidence sur les habitudes alimentaires et les résultats nutritionnels. Ils se penchent également sur les flux commerciaux sous l'angle des nutriments en s'appuyant sur un ensemble de données nouvellement constitué. On est en train d'élaborer un cours en ligne relatif au commerce et à la nutrition sur la base des données et des constatations contenues dans <i>La Situation des marchés des produits agricoles</i> .
37. Le Conseil [...] s' <u>est félicité</u> des travaux de la FAO en matière de commerce agricole, et a <u>demandé</u> à l'Organisation de renforcer son appui technique et ses relations avec les membres dans ce domaine; (paragraphe 22, alinéa h)		●	La FAO aide les membres dans le domaine du commerce agricole en fournissant des données et des informations, en réalisant des analyses et des études, en contribuant au renforcement des capacités et en facilitant des manifestations consacrées au dialogue. En outre, l'Organisation a élaboré et mis en œuvre des cours en ligne sur le commerce et la sécurité alimentaire, ainsi que sur l'agriculture dans les accords commerciaux internationaux dans plusieurs régions. Les cours ont reçu un bon accueil et ont été intégrés dans les programmes de plusieurs universités situées dans le monde entier.



			<p>On est aussi en train d'élaborer un nouveau cours en ligne sur le commerce et la nutrition, basé sur l'édition 2024 de <i>La Situation des marchés des produits agricoles</i>, qui devrait être parachevé d'ici à la fin de 2025. Par ailleurs, la FAO prête actuellement une assistance technique en matière d'analyse des données relatives au commerce en Afrique et de promotion des exportations dans la région Amérique latine et Caraïbes.</p> <p>L'Organisation promeut également le commerce agroalimentaire régional en soutenant la création de réseaux régionaux d'experts. Des réseaux commerciaux d'experts agricoles ont été mis en place en Europe et en Asie centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'au Proche-Orient et en Afrique du Nord ; ils réunissent des spécialistes dotés d'une solide expérience dans le domaine des programmes de recherche et de formation sur le commerce agricole et les politiques commerciales.</p>
<p>38. Le Conseil [...] <u>a prié instamment</u> la FAO de veiller à équilibrer ses activités entre les régions dans le domaine des marchés et du commerce des produits agricoles, et <u>a demandé</u> qu'elle prenne en compte dans ses futures activités les défis et les possibilités propres aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement; (paragraphe 22, alinéa j)</p>		<p style="text-align: center;">●</p>	<p>La FAO a conscience que les marchés agricoles mondiaux et les échanges qui s'effectuent en leur sein sont cruciaux pour les petits États insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays les moins avancés (PMA), étant donné qu'ils contribuent à leur sécurité alimentaire et renforcent leur résilience face aux chocs en leur permettant d'accéder aux marchés mondiaux.</p> <p>L'édition 2024 de <i>La Situation des marchés des produits agricoles</i> portait sur les défis en matière de commerce et de nutrition que devaient relever les PEID, notamment les préoccupations concernant l'obésité. La FAO prévoit de réaliser une étude sur les difficultés et les possibilités liées au commerce pour les PEID, les PDSL et les PMA, qui sera publiée avant la prochaine session du Comité des produits, en 2026.</p>

		État d'avancement de la mise en œuvre	
Rapport de la 36 ^e session du Comité des pêches (Rome, 8-12 juillet 2024)			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
39. Le Conseil [...] <u>s'est réjoui</u> de l'adoption des Directives pour une aquaculture durable et a appelé la FAO à fournir une assistance technique et un appui aux fins de leur mise en œuvre; (paragraphe 24, alinéa a)		●	<p>Après l'adoption des Directives relatives à l'aquaculture durable à la 36^e session du Comité des pêches, la FAO a prêté une assistance technique et un appui pour leur mise en œuvre dans le cadre de la Feuille de route sur la transformation bleue 2022-2030. Parmi ces activités figuraient:</p> <ul style="list-style-type: none"> des échanges réguliers avec les points focaux nationaux désignés au sujet du questionnaire relatif à l'aquaculture dans le contexte du Code de conduite pour une pêche responsable (dénommé ci-après «le Code de conduite»), afin d'harmoniser la communication d'informations sur les Directives relatives à l'aquaculture durable et le Code de conduite; l'organisation d'un atelier d'experts de la FAO sur la diffusion des Directives relatives à l'aquaculture durable, les 28 et 29 octobre 2024, à Rome (Italie); l'appui prêté à l'intégration systématique des Directives relatives à l'aquaculture durable dans les politiques mondiales, régionales et nationales au moyen d'activités de sensibilisation et de promotion lors de manifestations; la mise en œuvre d'un projet sur la sensibilisation et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des Directives relatives à l'aquaculture durable;

			<ul style="list-style-type: none">• le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources génétiques aquatiques par l'intermédiaire d'AquaGRIS;• la planification de l'organisation d'une réunion de haut niveau sur la transformation de l'aquaculture en Asie, axée sur l'innovation et l'investissement dans l'aquaculture, qui se tiendra à Shanghai (Chine), en avril 2025;• l'aide apportée à 10 pays, notamment à l'Afrique du Sud, à l'Angola, au Burkina Faso, à la Chine, au Ghana, à l'Inde, au Kazakhstan, à la Namibie et à la République-Unie de Tanzanie, aux fins du développement durable de l'aquaculture grâce au Programme intégré sur les systèmes alimentaires, financé au titre du huitième cycle de reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-8), pour la période 2025-2030;• l'amorce d'un projet du FEM sur l'amélioration de la chaîne de valeur de la mariculture dans les eaux internationales en Asie et en Afrique, les pays pilotes étant l'Inde, l'Indonésie, les Philippines, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam, pour la période 2025-2030;• la mise en place d'une plateforme sur les mégadonnées qui permet des alertes rapides en cas de risque ou de danger au Pérou et à Sri Lanka, pour la période 2023-2025;• l'élaboration du guide sur les systèmes de cogestion de l'aquaculture;• la rédaction d'un guide d'investissement dans l'aquaculture et la mise sur pied d'une plateforme mondiale d'investissement dans l'aquaculture où partager les pratiques optimales dans ce domaine;
--	--	--	---

			<ul style="list-style-type: none">• l'appui à la formulation de plans nationaux d'innovation et d'investissement pour la transformation de l'aquaculture, et à la mise en place d'un système de suivi dans la région Asie et Pacifique.
--	--	--	---

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Rapport de la 27 ^e session du Comité des forêts (Rome, 22-26 juillet 2024)				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
40. Le Conseil [...] a recommandé à la FAO d'aider les membres, à leur demande, à redoubler d'efforts, y compris en déployant des solutions intégrées, pour accroître la contribution des forêts aux services liés au climat et à l'eau; (paragraphe 26, alinéa e)		●	La FAO continue d'appuyer la mise en œuvre de sa Stratégie relative au changement climatique 2022-2031, de son cadre conceptuel pour l'intégration de la gestion des ressources en terres et en eau et de sa feuille de route sur les forêts moyennant une assistance technique et un soutien aux politiques pour les pays, en accroissant l'accès au financement de l'action climatique et aux partenariats, et en améliorant la base de connaissances pour conserver et restaurer les forêts, ainsi que pour les gérer et les utiliser de manière durable, afin qu'elles rendent des services liés au climat et à l'eau.	
41. Le Conseil [...] a recommandé à la FAO de poursuivre ses efforts de coopération non seulement avec les instances de la Convention sur la diversité biologique (CDB), mais aussi dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), afin de faire progresser l'intégration de la biodiversité dans le secteur forestier, y compris en ce qui concerne les données et le suivi; (paragraphe 26, alinéa g)		●	La FAO collabore étroitement avec le secrétariat de la CDB pour ce qui est de la fourniture de données concernant plusieurs indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité, y compris la cible 2, l'Organisation jouant le rôle d'organisme responsable et apportant une contribution par la mise à disposition d'une plateforme de suivi.	
42. Le Conseil [...] a recommandé que la FAO continue de travailler aux côtés des membres du Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune sauvage et des acteurs du Programme de gestion durable de la faune sauvage; (paragraphe 26, alinéa i)		●	La FAO, en sa capacité de secrétariat du Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune sauvage, continue à faciliter la mise en œuvre du Programme de travail conjoint du Partenariat pour 2023-2025, tout en s'employant à renforcer la visibilité du Partenariat dans les enceintes mondiales de premier plan sur la biodiversité, y compris la CDB, la 16 ^e réunion de la Conférence des parties à la	

			<p>CDB et la 78^e réunion du Comité permanent de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.</p> <p>La FAO dirige les efforts de coordination en faveur de l'élaboration de la prochaine phase des activités du Partenariat au-delà de 2025, en veillant à ce qu'elles soient en accord avec les priorités nouvelles et en renforçant la collaboration entre les partenaires. Le Programme de gestion durable de la faune sauvage a mis sur pied une plateforme juridique en ligne pour assurer la diffusion des textes recueillis et des analyses juridiques réalisées au moyen de différents outils de diagnostic juridique.</p>
<p>43. Le Conseil [...] <u>a invité</u> la FAO à continuer de soutenir les membres dans le domaine de la gestion intégrée des incendies, notamment par l'entremise du Pôle mondial de gestion des incendies, en particulier en ce qui concerne le renforcement des capacités et les échanges techniques; (paragraphe 26, alinéa j)</p>			<p>La FAO continue à aider les membres en matière de gestion intégrée des incendies, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme visant à assurer l'avenir des forêts au moyen de la gestion intégrée des risques et du Pôle mondial de gestion des incendies.</p> <p>Le Pôle mondial de gestion des incendies a tenu la première réunion de son Groupe directeur en janvier 2025 et se prépare à sa première session, qui se tiendra au siège de la FAO en juin 2025 et rassemblera la communauté internationale de lutte contre les incendies aux fins d'échanges techniques et du renforcement des capacités dans le domaine de la gestion intégrée des incendies.</p>
<p>44. Le Conseil [...] <u>a salué</u> le rôle de chef de file joué par la FAO au sein du PCF et des initiatives conjointes menées sous la direction de celle-ci, et <u>a invité</u> la FAO à continuer d'harmoniser ses programmes de travail consacrés aux forêts avec le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts, au titre de son Cadre stratégique 2022-2031,</p>			<p>La FAO continue à diriger le PCF afin d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Elle facilite l'élaboration du Plan de travail du PCF 2025-2028, qui sera présenté à la 20^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts, en mai 2025.</p> <p>Au moyen de sa Feuille de route pour les forêts: de la vision à l'action (2024-2031), la FAO définit les</p>

et à rendre compte régulièrement des progrès accomplis lors des sessions du Comité; (paragraphe 26, alinéa k)			contributions liées aux forêts qui sont apportées à son Cadre stratégique 2022-2031, ainsi qu'au Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et à ses six objectifs mondiaux relatifs aux forêts.
--	--	--	---

État d'avancement de la mise en œuvre			
Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (139 ^e session) et du Comité financier (202 ^e session) (Rome, novembre 2024)			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
45. Le Conseil a <u>accueilli favorablement</u> les informations actualisées sur le Forum mondial de l'alimentation qui ont été communiquées au titre du point «Autres questions» et a <u>demandé</u> à la Direction de communiquer des informations actualisées et des rapports réguliers sur les résultats ainsi que sur les répercussions effectives et potentielles du Forum, notamment l'utilisation du budget, qui provient du budget ordinaire et des contributions volontaires; (paragraphe 28, alinéa b)	●		Lors de la Réunion conjointe, tenue en mars 2025, l'Économiste en chef a fourni un rapport complet contenant des informations actualisées sur le Forum mondial de l'alimentation, y compris les résultats, les effets escomptés et les données financières, ainsi que des projections pour 2025. En outre, l'Économiste en chef organisera des réunions d'information régulières à l'intention des membres tout au long de l'année, à l'approche de l'édition 2025 de la manifestation phare du Forum mondial de l'alimentation.

		État d'avancement de la mise en œuvre	
Rapport de la 139 ^e session du Comité du Programme (Rome, 11-15 novembre 2023)			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
46. Le Conseil [...] a demandé à la FAO, en référence aux débats tenus pendant la session, de continuer à promouvoir les activités normatives fondées sur des éléments scientifiques et factuels, notamment en apportant son soutien au Codex Alimentarius ainsi qu'à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et à sa solution ePhyto, y compris par l'allocation de ressources suffisantes du budget ordinaire de l'Organisation dans le prochain Programme de travail et budget (PTB). (paragraphe 29, alinéa f)	●		Les ressources affectées aux activités de la FAO en rapport avec la CIPV et avec le Programme conjoint FAO/OMS relatif aux avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments (Codex Alimentarius) ont été augmentées de 0,5 million d'USD pour chacune de ces deux catégories dans le PTB 2026-2027 (document C 2025/3).

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Informations actualisées sur la mise en œuvre du rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies: <i>Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5)</i>				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
47. Le Conseil [...] a demandé à la Direction d'examiner la Charte du Bureau de l'évaluation et la Charte du Bureau de l'Inspecteur général de façon à s'assurer qu'elles sont bien en adéquation avec les pratiques optimales du système des Nations Unies, de fournir des informations actualisées aux organes directeurs compétents, et de faire un premier point à ce sujet à la 177 ^e session du Conseil; (paragraphe 36, alinéa e)		●	Le Comité du Programme et le Comité financier se pencheront sur ces questions et présenteront les résultats de leurs délibérations au Conseil à sa 177 ^e session, dans leurs rapports respectifs.	
48. Le Conseil [...] a demandé que des informations actualisées soient régulièrement communiquées à ce sujet lors des futures sessions du Conseil, par l'intermédiaire des comités du Conseil. (paragraphe 36, alinéa g)		●	S'agissant des informations actualisées sur la mise en œuvre du rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé <i>Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i> , des points réguliers seront effectués par l'intermédiaire des comités du Conseil.	

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Organisation de la 44 ^e session de la Conférence de la FAO (Rome, 28 juin - 4 juillet 2025)				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
49. Le Conseil a demandé au Président indépendant du Conseil d'organiser des consultations informelles avec les membres en vue d'aboutir à une proposition consensuelle sur le thème du débat général de la 44 ^e session de la Conférence, ainsi que sur le thème biennal pour 2026-2027, et de la présenter au Conseil à sa 177 ^e session, en vue de son approbation par la Conférence. (paragraphe 41)	●		Le Président indépendant du Conseil a organisé une série de consultations informelles en vue d'aboutir à une proposition consensuelle sur le thème du débat général de la 44 ^e session de la Conférence, ainsi que sur le thème biennal pour 2026-2027, en vue de son examen par le Conseil à sa 177 ^e session et de son approbation ultérieure par la Conférence.	

	État d'avancement de la mise en œuvre		
Informations actualisées sur la collaboration de la FAO avec les autres organismes du système des Nations Unies			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
50. Le Conseil [...] a pris acte des difficultés rencontrées et des occasions à saisir en ce qui concerne le renforcement de la collaboration avec les Nations Unies et a encouragé la FAO à approfondir ses partenariats avec le système des Nations Unies à l'échelle mondiale, notamment avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, en élargissant l'accès aux mécanismes de financement commun et en renforçant la capacité des équipes de pays à concevoir et à mettre en œuvre des programmes conjoints, afin de favoriser les synergies, notamment dans le cadre du nexus action humanitaire-développement-paix, au service de la transformation des systèmes agroalimentaires, conformément aux priorités nationales en matière de développement; (paragraphe 44, alinéa b)		●	En application de la décision du Conseil visant à renforcer la collaboration au sein du système des Nations Unies en approfondissant les partenariats avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes de pays des Nations Unies, en étendant l'accès à des mécanismes de financement commun et en renforçant la capacité des équipes de pays des Nations Unies de concevoir et de mettre en œuvre des programmes conjoints, la FAO est en train de prendre des mesures ciblées pour favoriser la transformation des systèmes agroalimentaires, en accord avec les priorités nationales de développement. Des informations actualisées sur ces questions, y compris les progrès accomplis et les prochaines étapes, seront fournies dans le rapport de situation 2025 sur la collaboration de la FAO avec les autres entités du système des Nations Unies, qui sera présenté à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier en novembre 2025, conformément à la pratique établie.
51. Le Conseil a dit attendre avec intérêt de recevoir des informations actualisées sur les progrès, les défis et les incidences de la collaboration de la FAO avec d'autres entités du système des Nations Unies et d'autres organismes régionaux, tels que l'Union africaine, à l'appui de systèmes agroalimentaires inclusifs, durables et résilients. (paragraphe 44, alinéa d)		●	Le rapport de situation 2025 concernera les difficultés et les effets de la collaboration de l'Organisation avec les autres entités du système des Nations Unies et d'autres organismes régionaux, tel que demandé par les membres de la FAO.

	État d'avancement de la mise en œuvre		
Rapport de la 52 ^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 21-25 octobre 2024)			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
52. Le Conseil [...] a accueilli favorablement le 19 ^e rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, intitulé <i>Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale</i> , et a dit attendre avec intérêt l'élaboration d'un ensemble convenu de recommandations de politique générale qui sera présenté au Comité pour approbation à sa 53 ^e session, en octobre 2025; (paragraphe 47, alinéa f)		●	L'avant-projet des recommandations de politique générale a été transmis aux membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et aux autres participants afin qu'ils l'examinent et formulent des observations. La première version du projet sera publiée en avril 2025 et négociée lors de deux sessions du groupe de travail à composition non limitée, qui se tiendront en juin et juillet 2025. La version finale du projet devrait être présentée pour adoption à la 53 ^e session du CSA, en octobre.
53. Le Conseil [...] a demandé que la FAO promeuve les Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, dans le cadre de la Décennie interaméricaine pour les droits de toutes les femmes, adolescentes et filles dans les zones rurales en Amérique, sous l'égide de l'Organisation des États américains; (paragraphe 47, alinéa i)		●	Dans le cadre du programme promouvant la diffusion et l'utilisation des <i>Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition</i> , la FAO appuiera les actions ci-après, qui contribuent à faire mieux connaître les Directives et à en favoriser l'utilisation: <u>Biens publics mondiaux</u> <ul style="list-style-type: none"> • Une vidéo d'animation dans les six langues officielles de l'ONU pour faire connaître les Directives. • Un cours en ligne sur les Directives en espagnol sur le portail du Pôle de formation en ligne de la FAO de sorte que les principales parties prenantes aient connaissance des grands

			<p>concepts, principes et domaines thématiques des Directives.</p> <ul style="list-style-type: none">• Une plateforme web ou une bibliothèque en ligne d'un autre type où sont partagées ressources, outils et bonnes pratiques – la FAO étudiera les possibilités en matière de mobilisation de ressources pour la traduction de la plateforme en espagnol.• Un guide pédagogique pour les organisations de la société civile afin de doter celles-ci d'approches et de bonnes pratiques pour mettre en œuvre les Directives sur le terrain – la FAO étudiera des moyens de le traduire en espagnol, au bénéfice de la région Amérique latine et Caraïbes. <p><u>Activités nationales menées en Colombie</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Un programme pilote d'apprentissage mixte sur les Directives en Colombie pour renforcer les capacités nationales aux fins de la mise en œuvre des Directives, afin de constituer une masse critique d'agents du changement qui soient en mesure de promouvoir le recours aux Directives, en accord avec les priorités de leur pays.• Un bilan sur les activités de soins non rémunérées dans les secteurs rural et agricole de Colombie afin d'étayer la création d'une section rurale pour le système national de soins, qui permettra d'intégrer la situation particulière des femmes rurales dans le système de soins et les services connexes en Colombie.
--	--	--	---